



Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse

À l'horizon 2035, la population du Grand Est et de ses pays frontaliers évoluera très diversement d'une région à l'autre : si les tendances actuelles devaient se poursuivre, le Luxembourg et la Suisse du Nord-Ouest pourraient compter sur des gains démographiques importants. Les gains seraient un peu moindres en Wallonie, tandis que dans le Grand Est et le Bade, le nombre d'habitants stagnerait. Enfin, en Rhénanie-Palatinat et dans la Sarre, la population baisserait. Dans les régions à fort développement démographique, ce sont les migrations internationales, liées à la situation économique, qui contribuent à l'accroissement du nombre d'habitants. Dans tous les cas, le solde migratoire est le moteur de la croissance démographique, ou du moins un ralentisseur du déclin. Le solde naturel continuerait en effet de diminuer au fil du temps, sous l'effet du vieillissement de la population. En 2060, un Allemand sur trois et un Belge sur quatre auront au moins 65 ans.

Corinne Challand, Marie-Laure Kayali, Insee

Les projections démographiques sont un outil essentiel d'aide à la décision publique. Si la situation actuelle en matière de natalité se poursuit, combien faudra-t-il de maternités, d'écoles, de grands logements dans les années à venir ? Si l'espérance de vie continue d'augmenter, quel sera le poids des retraités par rapport aux actifs, combien faudra-t-il de structures dédiées à cette population, faut-il anticiper un recul de l'âge effectif de départ à la retraite ?

Dans les régions frontalières du Grand Est, Suisse du Nord-Ouest, pays de Bade, Sarre et Rhénanie-Palatinat côté allemand, Luxembourg, Wallonie en Belgique, les évolutions observées récemment aux frontières nord et est de la région conduisent à retenir deux hypothèses de projection démographique : la baisse du solde naturel et la hausse du solde migratoire.

1 Luxembourg, Suisse et France : les plus dynamiques sur les dernières décennies

Population en 1970 et 2015

	1970	2015	Variation annuelle moyenne 1970-2015 (nombre d'habitants)	taux d'évolution annuel moyen	
				1970-2015	2015-2035
Luxembourg	339 150	569 600	5 121	1,16	1,80
Suisse	6 168 700	8 237 670	45 977	0,64	0,87
Suisse du nord-ouest*	1 166 480	1 467 920	6 699	0,51	0,72
France métropolitaine	50 528 220	64 344 120	307 020	0,54	0,36
Grand Est**	4 966 100	5 552 390	13 029	0,25	0,13
Belgique*	9 601 050	11 267 910	37 041	0,36	0,40
Wallonie	3 159 230	3 589 740	9 567	0,28	0,37
Allemagne***	78 269 000	81 198 000	65 089	0,08	-0,07
Pays de Bade	2 000 521	2 478 370	10 619	0,48	0,14
Rhénanie-Palatinat	3 671 280	4 011 580	7 562	0,20	-0,22
Sarre	1 127 350	989 040	-3 074	-0,29	-0,69

* chiffres 1971 et 2016

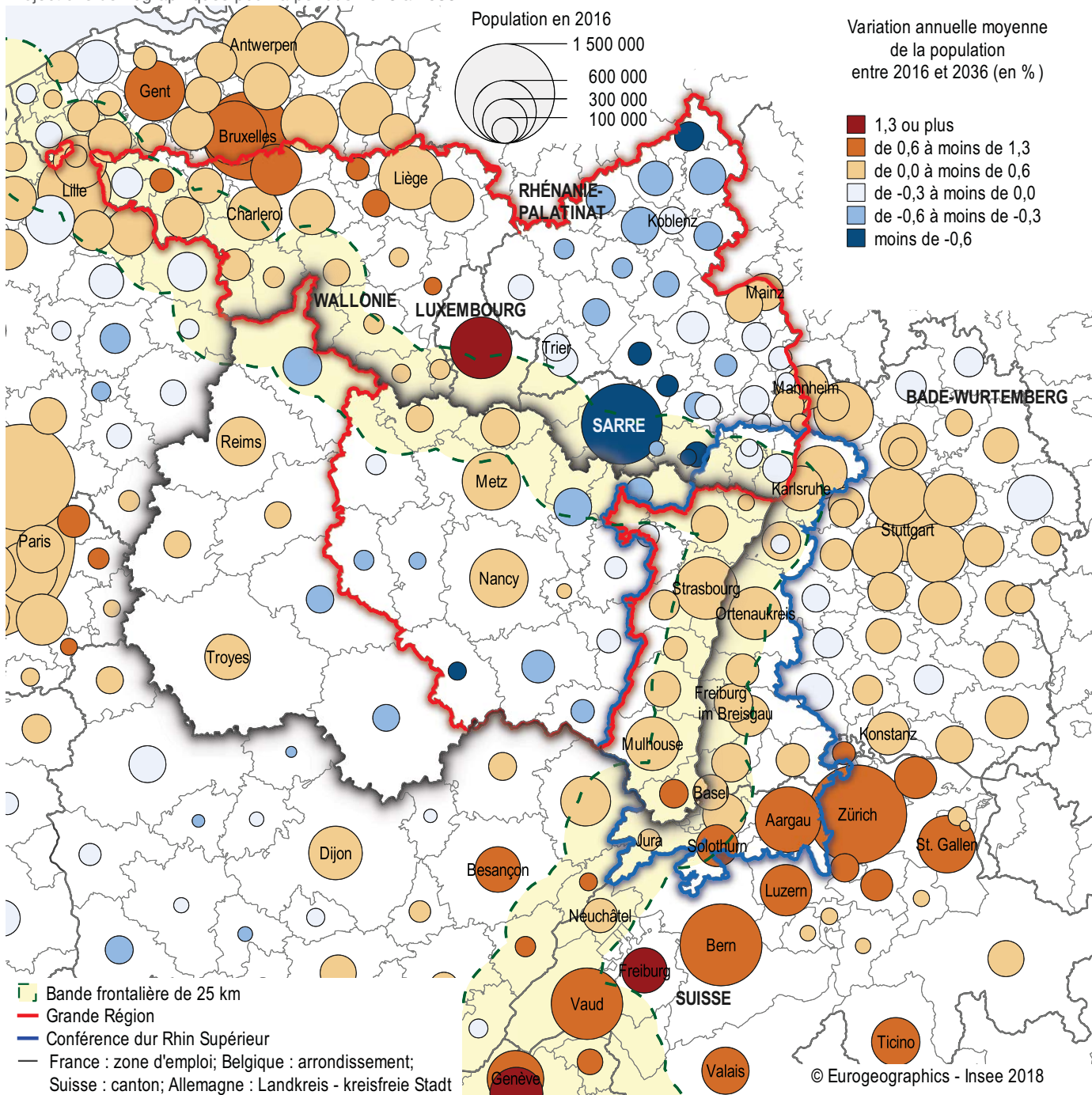
** chiffres 1968 et 2013

*** l'évolution 2015-2035 est celle avec l'hypothèse haute d'immigration élevée.

Sources : Insee, Destatis, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statec, Statbel, OFS.

2 Déclin démographique dans le rural du Grand Est, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat

Projections démographiques pour la période 2016 à 2036



Lecture : au 1^{er} janvier 2016, la population dans la zone d'emploi de Nancy s'élève à 517 000 habitants. Celle-ci progresserait de 0,1 % par an jusqu'en 2036 si les tendances actuelles devaient se poursuivre.
Sources : **France** : Insee, Omphale 2017 – scénario central, **Suisse** : OFS – Office fédéral de la statistique 2015, scénario de référence, **Bade-Wurtemberg** : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Hauptvariante 2015, **Sarre** : Destatis - Statistisches Bundesamt, 13. koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung, Variante 1, 2015, **Rhénanie-Palatinat** : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Vierte regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung, mittlere Variante 2015, **Luxembourg** : Statec - Institut national de la statistique et des études économiques, 2017, projection de référence jusqu'en 2030 puis prolongation des hypothèses, dont 3 % de croissance, jusqu'en 2036, **Belgique** : Bureau fédéral du Plan, Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Perspectives démographiques 2016-2060.

Les grandes tendances nationales passées se poursuivraient

Excepté dans la Sarre, la population a fortement progressé entre 1970 et 2015 aux frontières du Grand Est (figure 1). Les projections à vingt ans ne remettent pas en cause le classement des évolutions passées selon les pays, mais les dynamiques nationales sont nettement divergentes : le Luxembourg et la Suisse verraient leur croissance s'accroître, la France et la Belgique resteraient dans une tendance modérée, l'Alle-

magne connaîtrait un déclin démographique très important, cela même dans une hypothèse migratoire optimiste (figure 5).

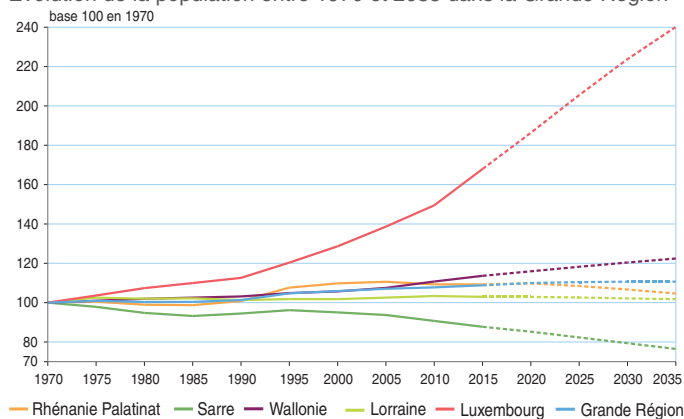
Les gains seraient en effet très variables selon les pays, mais le vieillissement de la population devrait se poursuivre, la fécondité rester basse et l'espérance de vie s'allonger. Les migrations en provenance de l'est et du sud de l'Europe devraient se stabiliser, avec l'amélioration de la situation économique dans les pays d'origine et le vieillissement de leur population, les personnes âgées migrant rarement. Les

évolutions restent néanmoins sujettes à l'incertitude liée aux crises politiques et économiques aux portes de l'Europe.

Si les tendances observées en matière de démographie se prolongeaient (encadré), le nombre d'habitants au Luxembourg continuerait de croître à un rythme soutenu : de + 69 % à + 79 % entre 2015 et 2050 selon le scénario choisi. En Suisse, la population augmenterait de 25 %, en Belgique de 14 % et en France de 11 %. En Allemagne, la population baisserait de 7 % à 12 % d'ici 2060 selon l'hypothèse retenue en matière

3 Explosion démographique du Luxembourg, déclin de la Sarre à l'horizon 2035

Évolution de la population entre 1970 et 2035 dans la Grande Région



Lecture : entre 1970 et 2015, la population de la Sarre a diminué de 12,3 %. De 2015 à 2035 (en pointillés), cette baisse atteindrait 24 % par rapport à 1970.

Sources : **Lorraine et Alsace** : Insee, *Omphale 2017 – scénario central*, **Suisse** : OFS - Office fédéral de la statistique 2015, scénario de référence, **Sarre** : Destatis - Statistisches Bundesamt, 13. koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung, Variante 1, 2015, **Rhénanie-Palatinat et Palatinat du Sud** : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, *Vierte regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung, mittlere Variante 2015*, **Luxembourg** : Statec - Institut national de la statistique et des études économiques, 2017, *projection de référence jusqu'en 2030 puis prolongation des hypothèses, dont 3 % de croissance, jusqu'en 2035*, **Wallonie** : Bureau fédéral du Plan, *Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Perspectives démographiques 2016-2060*, **Pays de Bade** : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, *Hauptvariante 2015*.

de solde migratoire : 100 000 ou 200 000 personnes par an entre 2021 et 2060, après 500 000 en 2014 et 2015.

Les migrations internationales, moteur de la croissance démographique

Le dynamisme démographique du Luxembourg se poursuivrait sous l'effet de l'immigration internationale (figure 3). C'est, avec la Suisse, le pays dont l'accroissement de population est le plus fortement lié à l'accueil d'immigrés (travailleurs et regroupement familial). Depuis les années 1960, les trois quarts des gains de population dans le Grand Duché sont dus à l'immigration, et au vu de ses bonnes perspectives économiques, cela devrait se prolonger au moins jusqu'en 2030. En 2016, le pays compte 47 % d'étrangers : les nationalités les plus présentes sont les Portugais et les Français.

En Suisse, le climat économique favorable rend probable une poursuite du recours à la main-d'œuvre étrangère. Le solde migratoire était de 87 000 en 2013 et il se maintiendrait à un niveau assez élevé jusqu'en 2030 (60 000 arrivées nettes par an) avant de diminuer. En 2016, un habitant sur quatre est étranger : les Italiens, Allemands et Portugais sont en Suisse les plus nombreux.

En Allemagne, l'afflux de près d'un million de réfugiés en 2014 et 2015, essentiellement en provenance d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie, apporte de nouvelles perspectives. Ces populations sont en effet plus jeunes et en âge de procréer, comparées à l'immigration traditionnelle d'Europe de l'Est ou du Sud. Les incertitudes liées à la situation politique au Proche et au Moyen-Orient pourraient entraîner l'arrivée de six à onze millions de personnes d'ici 2060 en Allemagne. Cela ralentirait le déclin démographique, mais ne l'empêcherait pas à long terme. En 2016, on dénombre neuf millions

d'étrangers, soit 10 % de la population. Les nationalités les plus fréquentes sont les Turcs, les Polonais et les Syriens.

En Belgique, le nombre d'immigrés est également en augmentation par rapport au début des années 2000. Les étrangers représentent 11,5 % de la population, Français, Italiens et Néerlandais étant les plus nombreux. L'afflux devrait se poursuivre dans les décennies à venir (125 000 à 133 000 personnes par an jusqu'en 2060), flux auxquels il faut retrancher l'émigration (90 000 à 100 000 par an) : le solde migratoire resterait donc largement positif (20 000 à 30 000).

En France métropolitaine, le solde des migrations internationales serait de 70 000 personnes par an. En 2014, les étrangers représentent 7 % de la population, les proportions de Portugais, Algériens et Marocains étant les plus fortes.

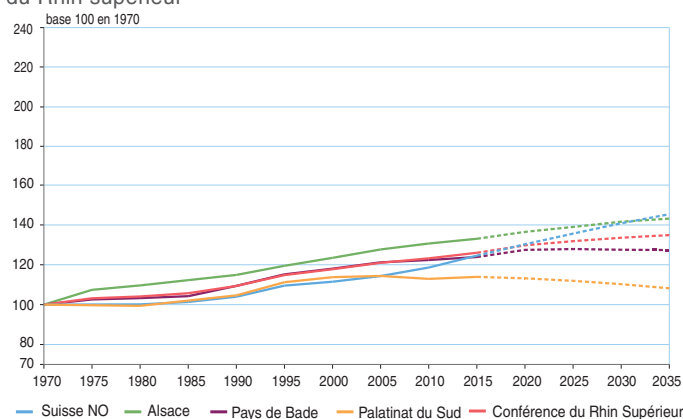
Des soldes naturels en baisse dans tous les pays

Le Luxembourg est, avec la Belgique, un des rares pays dont le solde naturel pourrait encore progresser d'ici 2030. Ensuite, ce solde serait en diminution, à l'instar de celui des autres pays (France, Suisse, Allemagne). Le solde naturel allemand, négatif depuis plusieurs décennies, continuerait à se dégrader sans pouvoir être compensé par un solde migratoire largement positif. L'apport de populations jeunes par les migrations ne suffirait pas à inverser les tendances actuelles que sont la baisse de la natalité ou la forte proportion de femmes nullipares. Tout au plus permettrait-il de les ralentir ou de les stabiliser.

Le nombre de décès continuerait de croître et celui des naissances de décroître, ce qui accentuerait la diminution du solde naturel. Dans tous les pays étudiés, la fécondité se stabiliserait dans les décennies à venir, voire augmenterait légèrement du fait du

4 Croissance douce le long du Rhin

Évolution de la population entre 1970 et 2035 dans la Conférence du Rhin supérieur



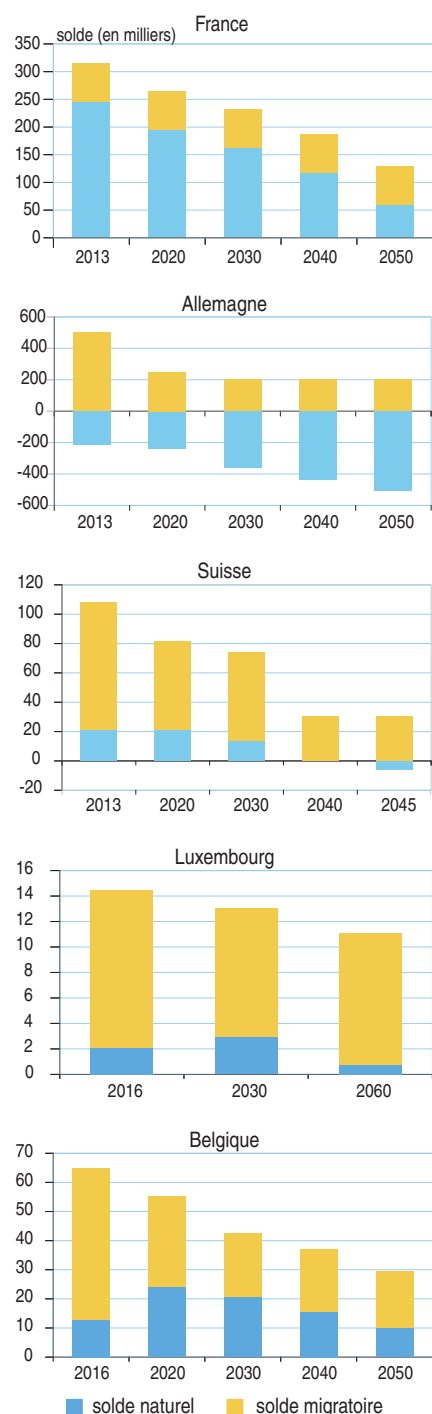
recul de l'âge de la maternité, combiné au maintien du nombre d'enfants par femmes. La baisse de la fécondité constatée ces dernières années pourrait donc être enrayée. Ainsi, au Luxembourg, le taux de fécondité devrait passer de 1,57 à 1,71 entre 2015 et 2060 et en Belgique, de 1,74 à 1,85. Après 2040, la Suisse connaîtrait une situation similaire à celle que connaît l'Allemagne actuellement, avec un solde naturel négatif. Le taux de fécondité de la Suisse (1,52 en 2013) devrait croître légèrement pour se stabiliser à 1,58 en 2040. En ce qui concerne l'Allemagne, les projections se font avec un taux de fécondité stable de 1,4 enfant par femme. Le solde naturel allemand continuerait de se réduire de façon importante (figure 5).

Des seniors de plus en plus présents

Dans les pays les plus développés, le nombre de décès dépend essentiellement du nombre de personnes âgées, et donc de la structure par âge de la population. Dans les pays européens, la part des seniors augmente sous l'effet de la diminution des naissances et de l'allongement de l'espérance de vie qui continuerait de progresser, mais à un rythme moindre et avec une différence entre les hommes et les femmes atténuée : les gains d'espérance de vie pour les femmes seraient à l'avenir moins importants que pour les hommes. La part des plus de 65 ans augmenterait sensiblement d'ici 2060, et notamment celle des plus de 80 ans. C'est en Allemagne que la population serait la plus vieillissante : les plus de 65 ans y représentent aujourd'hui 20 % de la population ; ce chiffre serait de 28 % en 2030 et de 33 % en 2060, dont 13 % de 80 ans et plus. L'âge médian de la population allemande, de 45 ans en 2013, s'élèverait à 50 ou 51 ans en 2060 en fonction de l'hypothèse migratoire retenue. La population en âge de travailler (les 20-64 ans) devrait également vieillir et

5 Le solde migratoire moteur de la croissance démographique à l'horizon 2050

Niveau des soldes naturel et migratoire dans les décennies à venir



Lecture : en 2013, en Allemagne, le déficit du solde naturel (naissances – décès) a été de 212 000 personnes tandis que le solde migratoire (immigration – émigration) a atteint 500 000 individus. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le déficit du solde naturel atteindrait 506 000 personnes en 2050 pendant que le solde migratoire aurait un excédent de 200 000 personnes (hypothèse 2).

Sources : **France** : Insee, Omphale 2017 – scénario central, **Suisse** : OFS - Office fédéral de la statistique 2015, scénario de référence, **Allemagne** : Destatis - Statistisches Bundesamt, 13. koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung, Variante 2, 2015, **Luxembourg** : Statec - Institut national de la statistique et des études économiques, 2017, projection de référence jusqu'en 2030 puis prolongation des hypothèses, dont 3 % de croissance, jusqu'en 2060, **Belgique** : Bureau fédéral du Plan, Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Perspectives démographiques 2016-2060.

baïsser : de 49 millions actuellement, elle passerait à 44-45 millions en 2030. Considérer la population des 20-66 ans (au lieu des 20-64 ans) pour tenir compte d'un éventuel allongement des carrières accroîtrait de deux millions la population en âge de travailler (que ce soit en 2030 ou en 2060). Après le départ à la retraite des baby boomers à l'horizon 2035-2040, la pyramide des âges de la population active serait moins déséquilibrée et connaîtrait un rajeunissement.

De moins en moins d'actifs pour davantage de personnes âgées

La France et la Belgique connaîtraient une évolution similaire, avec un poids des seniors dans la population active de plus en plus important. En France, la population en âge de travailler représenterait 55 % de la population totale en 2020, mais 50 % en 2060. Dans le même temps, le ratio de dépendance démographique des personnes âgées, qui rapporte le nombre de personnes de plus de 65 ans au nombre de personnes en âge de travailler, passerait de 36 % à 55 % durant la même période. En Belgique, le phénomène est identique avec une diminution de la part des 20-64 ans de 58 % à 53 % entre 2020 et 2060, faisant passer le taux de dépendance économique de 33 % à 47 %.

En Suisse et au Luxembourg, le ratio de dépendance démographique des personnes âgées progresserait encore plus rapidement, malgré la fin des générations du baby boom arrivées à la retraite. Au Luxembourg, cet indicateur passerait de 23 % à 48 % entre 2020 et 2060. En Suisse, la population active culminerait à 5,6 millions en 2045, soit 0,4 million de plus qu'en 2015, avant de décroître. De ce fait, le poids des plus de 65 ans, parmi les plus faibles entre les pays considérés en 2020 (33 %), atteindrait 57 % en 2060, et celui des octogénaires 13 %.

Des évolutions démographiques contrastées et divergentes dans les espaces transfrontaliers

À l'échelle régionale transfrontalière, les évolutions démographiques des vingt ans à venir accentuent les évolutions nationales.

La Grande Région, composée de la Wallonie, du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre et des départements lorrains, connaîtrait les évolutions les plus divergentes, entre le Luxembourg (+ 1,8 % par an entre 2016 et 2036), la Sarre et la Rhénanie-Palatinat (respectivement - 0,7 % et - 0,2 %). Du côté français, la population stagnerait en Moselle et Meurthe-et-Moselle tandis qu'elle baisserait dans la Meuse et les Vosges (figure 6).

Le Rhin supérieur, qui comprend le Palatinat du Sud, le pays de Bade, la Suisse du Nord-Ouest et les départements alsaciens, connaîtrait aussi des évolutions opposées

mais plus resserrées, entre la Suisse du Nord-Ouest en croissance démographique (+ 0,7 %) et le déclin du Palatinat du Sud (- 0,3 %) (figure 4).

Entre 2015 et 2035, la croissance démographique de la Grande Région serait trois fois plus importante que celle du Rhin supérieur (+1,21 % contre +0,34 %), principalement du fait du fort dynamisme luxembourgeois.

Des indicateurs conjoncturels de fécondité faibles

Dans presque tous les départements du Grand Est, le nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans est plus bas qu'en moyenne nationale (sauf dans l'Aube en 2016). L'indicateur conjoncturel de fécondité des départements inclus dans la Grande Région ou la Conférence du Rhin supérieur se situe en 2016 entre 1,70 et 1,83, contre 1,89 en France métropolitaine. Si les tendances actuelles de ces deux ensembles se poursuivaient, le solde naturel ne serait excédentaire à l'avenir qu'en Meurthe-et-Moselle et côté alsacien.

En Wallonie, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteindrait 1,83 en 2060, contre 1,76 en 2013, mais le solde naturel se réduirait progressivement pour devenir négatif après 2040. Celui des cantons frontaliers se situe aujourd'hui entre 1,37 (Bâle-ville) et 1,65 (Jura). Dans les cantons de la Suisse du Nord-Ouest, le solde naturel resterait quasiment nul jusque dans les années 2030, avant de devenir déficitaire. À Bâle-Campagne, les décès excéderaient les naissances dès 2020.

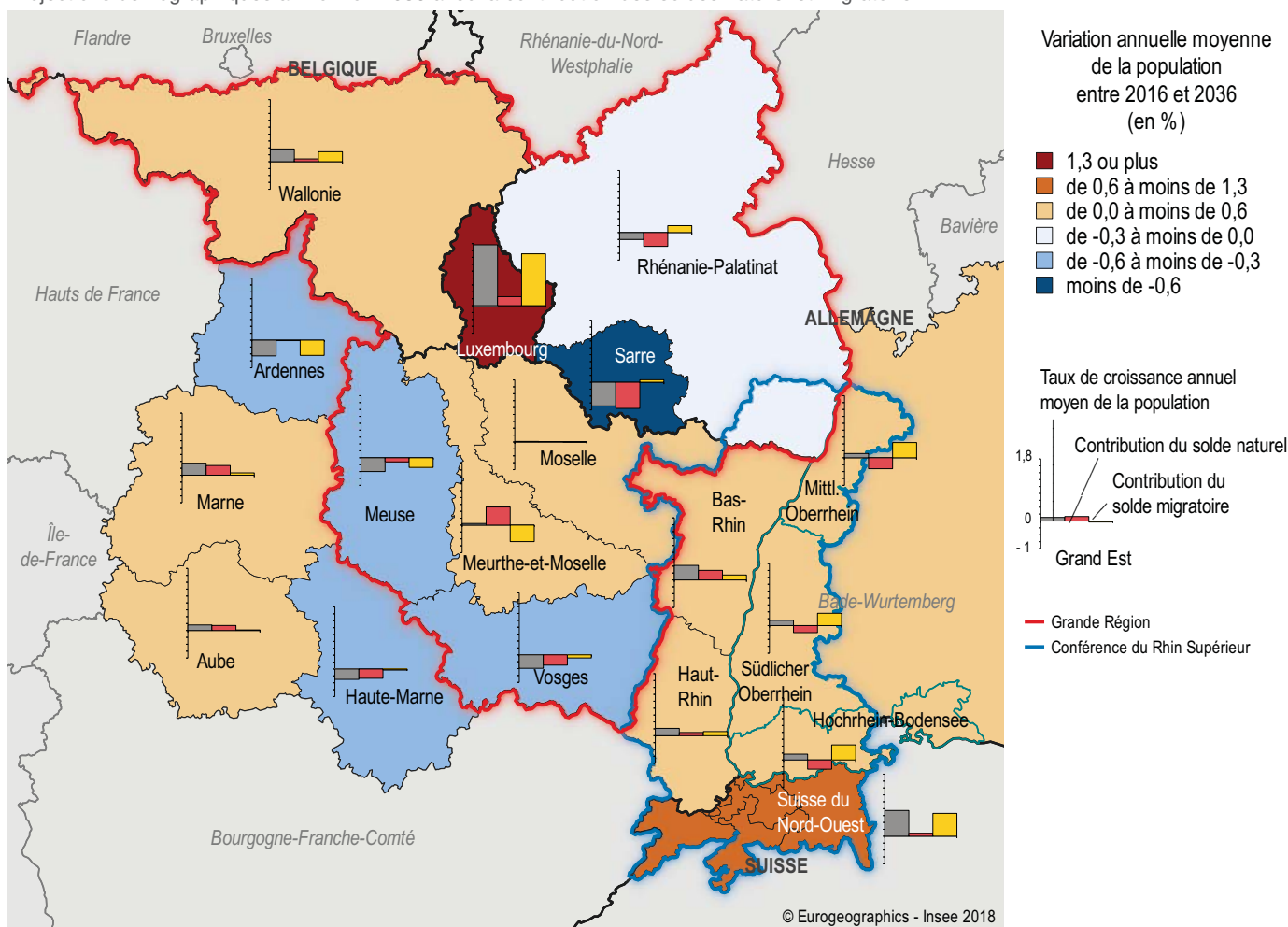
En Allemagne, l'hypothèse de 1,4 enfant par femme est également retenue par les offices régionaux, sauf par celui du Bade-Wurtemberg qui mesure en 2014 un indicateur conjoncturel de fécondité légèrement plus élevé et qui l'envisage à 1,5 pour les années futures. Ce serait le seul Land voisin où la population progresserait, du moins jusqu'en 2024, mais uniquement du fait des migrations. Le déficit du solde naturel se creuserait en effet dans les trois Länder allemands voisins.

En 2035, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans varierait entre un habitant sur cinq et un sur trois selon les régions. Elle s'établirait à 23 % en Wallonie, 27 % dans les départements lorrains, 31 % en Rhénanie-Palatinat, et avoisinerait 33 % en Sarre, mais atteindrait seulement 19 % au Luxembourg. En Rhénanie-Palatinat, l'âge médian passerait de 46 à 52 ans entre 2013 et 2060. Les octogénaires y représenteraient un habitant sur sept, contre un sur vingt en 2013. En Sarre, le vieillissement serait encore plus notable.

Dans chaque territoire de la Conférence du Rhin supérieur, un habitant sur quatre aurait plus de 65 ans en 2035 (25 % dans les départements alsaciens, 26 % en Suisse du Nord-

6 Croissance aux frontières nord-est et est de la région

Projections démographiques à l'horizon 2036 avec la contribution des soldes naturel et migratoire



Sources : **Grand Est** : Insee, Omphale 2017 – scénario central, **Suisse** : OFS - Office fédéral de la statistique 2015, scénario de référence, **Bade-Wurtemberg** : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Hauptvariante 2015, **Sarre** : Destatis - Statistisches Bundesamt, 13. koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung, Variante 1, 2015, **Rhénanie-Palatinat** : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Vierte regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung, mittlere Variante 2015, **Luxembourg** : Statec - Institut national de la statistique et des études économiques, 2017, projection de référence jusqu'en 2030 puis prolongation des hypothèses, dont 3 % de croissance, jusqu'en 2036, **Wallonie** : Bureau fédéral du Plan, Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Perspectives démographiques 2016-2060.

Ouest et 27 % dans le Bade). Les migrations en direction du Bade-Wurtemberg demeureraient les plus fortes, ce qui limiterait l'âge moyen à 48 ans à l'horizon 2060, soit 3 ans de moins qu'en l'absence de migrants ; en 2014, il était de 43 ans et serait de 45 ans en 2035.

Les migrations résidentielles entre régions contribuent peu à l'augmentation de la population

La croissance démographique d'une région dépend également de son attractivité sur les populations et des migrations résidentielles. Dans le Grand Est, le solde migratoire avec le reste de la France est négatif en 2015 et celui avec l'étranger est faiblement positif. De manière générale, en matière de migrations interrégionale ou internationale, la région est peu attractive ; jusqu'en 2040, le solde migratoire serait moins élevé que dans les régions frontalières et après cette date, il n'arriverait pas à compenser le solde naturel devenu négatif. La population du Grand Est serait la seule à baisser entre 2040 et 2050. Dans les Länder frontaliers allemands, les échanges sont beaucoup plus importants avec l'étranger qu'avec le reste du pays.

Dans la Sarre, le solde est de + 41 400 en 2015, sept fois plus qu'avec le reste de l'Allemagne. En Rhénanie-Palatinat, le solde migratoire avec les autres Länder est négatif depuis plusieurs années tandis que celui avec l'étranger est positif. En Wallonie, les arrivées dépassent largement les départs depuis les années 2000 : + 4 500 avec le reste de la Belgique en 2015, et le double avec l'étranger. Le solde des migrations externes devrait néanmoins diminuer à l'avenir et celui des migrations internes rester stable. La région wallonne, où la part d'étrangers s'élève à 10 %, accueillerait deux fois moins d'immigrés que la région flamande (environ 30 000 par an, contre 60 000) et également moins que Bruxelles-capitale (45 000 migrants attendus par an).

Les échanges migratoires resteraient contrastés à l'échelle de la Grande Région, avec un solde entrées-sorties négatif ou nul du côté français et dans la Sarre, tandis qu'il serait positif en Wallonie, en Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg. Ce solde migratoire contribuerait ainsi pour une part très importante à l'accroissement de la population en Wallonie et au Luxembourg, alors

qu'il parviendrait à peine à freiner la décroissance en Rhénanie-Palatinat. Du côté français, le solde migratoire négatif annulerait d'ici 2036 les effets de l'excédent naturel en Meurthe-et-Moselle, et aggraverait le déclin démographique de la Meuse. Ailleurs, le solde des entrées et sorties resterait nul et les migrations résidentielles n'affecteraient pas une évolution démographique atone ou déclinante.

Dans le Rhin Supérieur, la partie alsacienne aurait un solde naturel positif et un solde migratoire faible, tandis que la partie allemande et suisse connaîtrait une attractivité résidentielle plus importante. En Suisse du Nord-Ouest, le solde migratoire intercantonal est positif de 2010 à 2014 dans les cantons de Bâle-Campagne, Soleure, Argovie et Jura, contrairement à Bâle-Ville. Cette situation devrait perdurer jusqu'en 2045, sauf pour le Jura. En 2016, la proportion d'étrangers est comprise entre 15 % dans le Jura et 36 % à Bâle-Ville (25 % en Suisse). Dans le Bade-Wurtemberg, la situation varie fortement d'une année sur l'autre, mais s'avère largement excédentaire en 2015 (+ 170 000 avec l'étranger et + 1 300 avec les autres Länder). Le pays de Bade compte

actuellement 13 % d'étrangers, soit 3 points de plus qu'au niveau national.

Les espaces de coopération transfrontalière traversés par une écharpe de déprise démographique

À une échelle géographique fine (figure 2), « l'écharpe » de déprise démographique du Grand Est qui couvre Charleville-Mézières, Bar-le-Duc, Chaumont, Remiremont, Saint-Dié, Sarrebourg, Sarreguemines se prolonge au-delà de la Sarre jusqu'au nord de Coblenze. Ce déclin, souvent associé à des territoires peu denses, crée un cloisonnement entre le nord-ouest de la Grande

Région et le Rhin supérieur, peu propice à la diffusion de la croissance. Les deux espaces de coopération transfrontalière apparaissent ainsi séparés, bien que le sud de la Rhénanie-Palatinat soit commun aux deux espaces.

Si les projections démographiques des territoires du pays de Bade proches de la frontière ne tranchent pas avec celles du Bade-Wurtemberg, il en est autrement du côté français où la croissance démographique serait plus importante qu'au niveau régional : il y aurait en effet une croissance moyenne annuelle autour de 0,5 % en plaine d'Alsace, contre + 0,1 % entre 2015 et 2035 dans le Grand Est. De l'autre côté des Vosges, l'évolution serait en revanche

négative, sauf à proximité du Luxembourg. Quant à la bande frontalière wallonne, elle aurait une croissance légèrement supérieure au reste de la région.

La bande des 25 kilomètres de l'espace transfrontalier de proximité apparaîtrait comme une zone de pressions démographiques, à l'exception de la rupture de Sarrebruck. Si ce dynamisme à proximité de la frontière est source d'opportunités, il pourrait aussi emporter des risques compte-tenu de possibles tensions, sur le prix de l'immobilier, sur les ressources en main-d'œuvre, sur les qualifications. ■

Encadré

Les **projections de populations** ne sont pas des prévisions de la population totale ou de sa structure dans le futur. Elles aident à comprendre comment une population se développerait si les tendances passées se poursuivaient, sans anticiper de ruptures démographiques ou économiques. Les hypothèses retenues dans les modèles démographiques tiennent compte des dernières évolutions observées en matière de fécondité, d'espérance de vie et de migrations. Elles nécessitent donc régulièrement des ajustements et incluent plusieurs scénarios et variantes. Ainsi en France, l'hypothèse relative au solde migratoire a été revue à la baisse en 2017 (passant de 100 000 à 70 000 individus par an).

Les hypothèses retenues dans les différents pays et régions

Chez nos voisins étrangers, les hypothèses portant sur le solde migratoire sont les plus fragiles. Il s'agit de la variable la plus difficile à évaluer en raison de sa forte volatilité d'une année sur l'autre, contrairement à d'autres facteurs démographiques comme la fécondité ou l'espérance de vie qui n'évoluent que lentement.

L'**Allemagne** a donc élaboré deux scénarios centraux en fonction de flux migratoires plus ou moins importants. Certains Länder développent leur propre modèle, comme le Bade-Wurtemberg ou la Rhénanie-Palatinat. La Sarre a adopté la variante du Bund avec le moins de flux migratoires (scénario 1).

Au **Luxembourg**, l'essentiel de la croissance démographique dépendra des flux migratoires, eux-mêmes dépendants de la conjoncture économique. Le scénario de référence s'arrête en 2030. Pour les années 2030 à 2060, il existe plusieurs projections en fonction de la croissance du PIB (0 %, 1,5 %, 3 %, 4,5%).

La **Suisse** table sur une diminution des flux migratoires en raison de l'amélioration de la situation économique des pays de l'Union européenne, ainsi que sur la baisse de la fécondité qui fait diminuer la population active à long terme.

En **Belgique**, le scénario retenu suppose un solde migratoire relativement important malgré une émigration belge du fait de la crise économique.

Pays/région	Fécondité (nombre d'enfants par femme)	Espérance de vie en 2060 (gains en années)	Solde migratoire annuel
Allemagne	Reste à 1,4	Hommes : 84,8 ans (+ 7) Femmes : 88,8 ans (+ 6)	On passe de 500 000 en 2014 et 2015 à 100 000 (scénario 1) ou 200 000 (scénario 2) à partir de 2021
Rhénanie Palatinat	Reste à 1,4	Hommes : 78,3 ans (+ 7) Femmes : 82,9 ans (+ 6)	On passe de 24 000 en 2014 et 2015 à 6 000 à partir de 2021
Bade-Wurtemberg	Augmente légèrement à 1,5 (1,46 en 2014)	Hommes : 79,4 ans (+ 7) Femmes : 83,9 ans (+ 6)	27 000 entre 2015 et 2060
Luxembourg	Augmente légèrement à 1,71 en 2060	Hommes : 86,7 ans Femmes : 90,7 ans	10 700 en 2020 puis 9 400 en 2030
Belgique	Augmente légèrement à 1,8-1,9 après 2020	Hommes : 86,5 ans Femmes : 88,5 ans	20 000-30 000
Suisse	Augmente légèrement à 1,58 en 2040	Hommes : 86,2 ans en 2045 Femmes : 89,4 ans	60 000 entre 2015 et 2030 puis 30 000 en 2040
France	Baisse de 0,04 jusqu'en 2016 puis constante jusqu'en 2050 (1,95)	Hommes : 86,5 ans en 2050 Femmes : 90,3 ans	70 000

Pour en savoir plus

France

- Lu V., Vuillier-Devillers F., « Des perspectives de croissance démographique peu favorables », *Insee Analyses Grand Est* n° 45, juin 2017.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 - Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* n° 1619, novembre 2016.

Belgique

- Sous la direction de Vandresse M., « Perspectives démographiques 2016-2060 », Bureau fédéral du Plan (BFP) Direction générale Statistique (DGS), mars 2017.

Luxembourg

- Haas T., Peltier F., « Projections macroéconomiques et démographiques de long terme : 2017-2060 », Institut national de la statistique et des études économiques (Statec), novembre 2017.

Allemagne

- Pötzsch O., Dr. Rößger F., « Bevölkerung Deutschlands bis 2060 - 13. koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung », Statistisches Bundesamt (Destatis), avril 2015.

Suisse

- Kohli R., Bläuer Herrmann A., Perrenoud S., Babel J., « Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015 - 2045 », Statistique de la Suisse, Office fédéral de la statistique, 2015.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2018